

déclarations consignées au compte rendu et un projet qui, selon vous, n'est pas rentable à brève échéance, pourquoi n'a-t-on pas fait appel à l'aide de la province?

M. BALCER: Nous estimons que ce chemin de fer aurait dû être construit il y a longtemps et que cela est du ressort du Gouvernement fédéral. Le Gouvernement fédéral est convaincu que les bénéfices à long terme qu'on retirera de cette ligne prouveront que nous avons agi sagement en la construisant.

M. FISHER: Étudions le problème sous un autre angle. Quel est l'état du réseau routier de la région à l'heure actuelle?

M. BALCER: Il y a une grande-route qui fait le tour de la Gaspésie.

M. FISHER: Après avoir lu dans les journaux plusieurs protestations, je crois savoir que les camionneurs du Québec luttent activement contre la concurrence des chemins de fer.

M. BALCER: Oui, monsieur.

M. FISHER: J'ai pris connaissance des protestations des camionneurs au cours des audiences qui ont eu lieu dans le Québec quant à l'inutilité de prolonger les lignes de chemin de fer dans des régions comme celle-ci, étant donné le service qu'ils fournissent. Quelle étude avez-vous entreprise à l'égard de la prise de position des camionneurs?

M. BALCER: Les camionneurs nous ont présenté des opinions divergentes. L'association a fait une déclaration reproduite dans la presse, mais certains camionneurs de la région nous ont fait savoir que les bénéfices à long terme provenant de la construction de ce chemin de fer justifieront certainement cette entreprise. Ils estiment que l'activité économique créée par cet embranchement contrebalancera tout préjudice éventuel.

M. FISHER: Quel est l'état du port de Sainte-Anne-des-Monts?

M. BALCER: Il a peut-être besoin de quelques améliorations.

M. FISHER: Avez-vous étudié la possibilité de faire de Sainte-Anne-des-Monts un port d'expédition des céréales comme Baie Comeau? Ce port serait-il accessible toute l'année?

M. BALCER: Non.

M. KEAYS: Pourtant le service de navires traversiers est assuré en toutes saisons entre la rive nord et la rive sud. Les difficultés pourraient provenir des vents du nord; mais il n'y a que de la glace flottante.

M. FISHER: Comme le député de Gaspé l'a fait remarquer, il s'agit ici d'une ville qui a plus de 300 ans d'existence.

M. KEAYS: Ce chiffre est inexact.

Le PRÉSIDENT: M. Keays est député des Îles-de-la-Madeleine.

M. KEAYS: Il serait plus exact de dire 427 ans.

M. FISHER: Je pêche par excès d'optimisme. Il ne s'agit là que d'un tout petit bout de route. Pourquoi ne pas prolonger la ligne jusqu'à Gaspé?

M. BALCER: Parce que la ligne que nous construisons est située juste en face des exploitations minières dont nous avons parlé. Il y a un motif qui justifie le prolongement de la ligne jusqu'à cet endroit. Si on découvrait une quantité aussi considérable de minerai plus loin, nous étudierions sans doute le projet du prolongement du chemin de fer. Pour l'instant, cependant, le prolongement de la ligne jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts nous permet d'atteindre un endroit qui est tout juste au nord des principaux gisements miniers. Selon les différents commentaires qu'on nous a adressés, il est permis de croire que nous serons en mesure de desservir les plus importants gisements miniers de la Gaspésie.